



BEAUREGARD- VENDON



INFORMATIONS MUNICIPALES

ROUTE BARRÉE – IMPASSE DE ROCHEVIGNE

du lundi 12 Mai au vendredi 20 Juin 2025

Par arrêté municipal AR20250417-03

Madame, Monsieur,

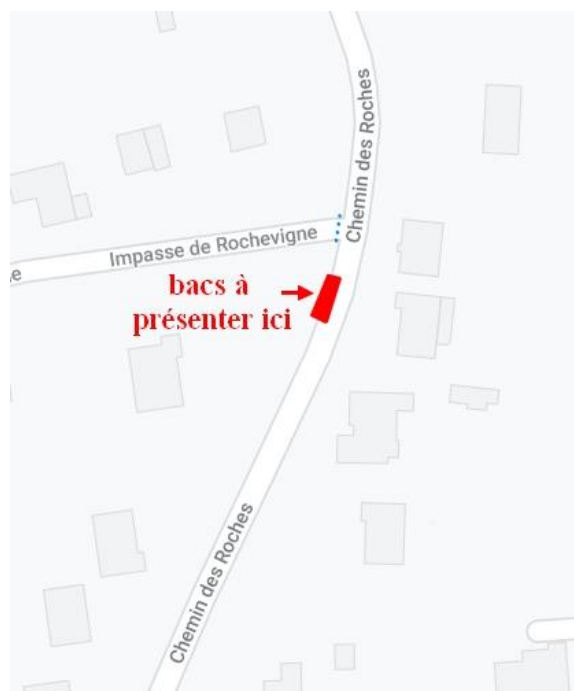
Afin de permettre des travaux de pose de conduites et branchements en eau potable par l'entreprise ROBINET, la **circulation** de tous les véhicules (sauf pour les services d'urgences et RIVERAINS) sera **interdite par route barrée** sur la voie communale n° 136 dite « **Impasse de Rochevigne** ».

Le **stationnement sera interdit** dans la rue.

Durant cette semaine, la **collecte des déchets ménagers s'effectuera sur le « chemin des roches »**. Les riverains de l'impasse sont invités à présenter leurs bacs sur les places de parking à l'entrée de l'impasse (voir plan).

Les bacs sont à **sortir la veille et à rentrer après ramassage**.

Je vous remercie à l'avance pour votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.



Le Maire

Denis GEORGES

